

Image not found or type unknown



Double résidence et charges déductibles

Par **ostcat**, le **27/02/2008** à **21:25**

Mon épouse et moi avons une double résidence pour raison professionnelle. Je travaille à Paris et rentre tous les week-end en province. Jusqu'à présent, je pouvais déduire de mes revenus le montant de mon loyer. J'ai acheté un studio à Paris. Puis-je déduire les intérêts de mon emprunt ?